



Consolider les portefeuilles

grâce aux polices de fonds distincts de la Canada-Vie



Consolider les portefeuilles de fonds distincts au moyen de la diversification

Les Canadiens font beaucoup d'efforts pour mettre de l'argent de côté. Tout le monde veut recevoir son relevé de placements et constater que l'argent qu'il a durement gagné fructifie conformément à ses objectifs.

Il est possible de consolider les portefeuilles au moyen de la diversification. En fait, il faut choisir la bonne combinaison de placements – en diversifiant selon les catégories d'actif, les régions géographiques, les styles de gestion de placements et les secteurs – pour constituer un portefeuille qui permettra d'atteindre les objectifs financiers et de répondre aux attentes en matière de taux de rendement.

En sélectionnant divers fonds de placement, vous pouvez atténuer les effets des hausses et des baisses dans une conjoncture imprévisible.

Gamme de fonds de la Canada-Vie

Choix de gestionnaires de placements et de fonds

Les options de placement intéressantes offertes par la Canada-Vie peuvent rapprocher les investisseurs de leurs objectifs financiers. Voici ces options :

- 49 fonds distincts autonomes gérés par 12 gestionnaires de placements
- 24 solutions de fonds de fonds gérées activement par le Groupe de solutions de portefeuille
- Une vaste gamme de catégories d'actif – des fonds à revenu fixe aux fonds étrangers spécialisés
- Des mandats spécialisés – ressources, petite capitalisation, biens immobiliers, Extrême-Orient, infrastructure mondiale
- Des sociétés affiliées et des gestionnaires de placements d'autres sociétés de premier ordre



Groupe de solutions de portefeuille

Une division de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie



Que faites-vous après le travail?



Fonds autonomes

Choisissez parmi 49 fonds distincts pour constituer un portefeuille unique et personnalisé. La Canada-Vie vous donne accès à des fonds spécialisés de toutes les principales catégories d'actif, y compris à des fonds composés exclusivement d'actions ou de biens immobiliers. En outre, le service de rééquilibrage automatique aide à gérer la composition de l'actif de manière à ce qu'elle demeure conforme à ce qui a été prévu. Vous avez là tous les outils requis pour bâtir un portefeuille diversifié.

Service de rééquilibrage automatique

Le rééquilibrage est un principe de placement de base qui peut poser un défi aux clients préférant détenir une combinaison de fonds unique dans leur portefeuille plutôt qu'une solution de fonds de fonds préétablie. La répartition de l'actif désirée peut être aisément maintenue en appliquant le rééquilibrage automatique à n'importe quel portefeuille, peu importe la combinaison de fonds.

Rééquilibrage automatique :

- Peut être ajouté à un portefeuille existant ou mis en place au moyen d'un investissement initial
- Vous donne le contrôle du seuil jusqu'auquel chaque catégorie d'actif peut croître
- Est offert sans frais additionnels

Solutions de fonds de fonds

Répartis dans 24 portefeuilles, les fonds distincts de la Canada-Vie offrent les avantages suivants :

- Portefeuilles diversifiés adaptés au seuil de tolérance au risque
- Solutions à fonds unique – portefeuilles gérés professionnellement et comportant une combinaison de fonds choisie avec soin
- Suivi et production de rapports simples
- Rééquilibrage automatique pour maintenir la composition de l'actif cible

Ces solutions procurent un grand choix en matière de gestion et d'objectifs :

Fonds de répartition de l'actif – relèvent de divers gestionnaires de placements et se composent d'actions jusqu'à concurrence de 100 pour cent.

Fonds de répartition axés sur le revenu – relèvent de divers gestionnaires de placements qui privilégient des fonds générant des revenus (en dividendes et en intérêts), ainsi que des gains en capital.

Solutions de fonds gérées – relèvent de gestionnaires de placements précis et se composent d'actions jusqu'à concurrence de 70 pour cent.

Solutions gérées par l'équipe principale – chaque solution se compose de fonds relevant de plusieurs gestionnaires de placements affiliés à la Canada-Vie.

Solutions gérées par des partenaires – chaque solution se compose de plusieurs fonds relevant principalement de gestionnaires de placements sans lien de dépendance avec la Canada-Vie.

Pour savoir comment nos solutions de fonds de fonds permettent de constituer un portefeuille de fonds distincts diversifié, allez à la page 7.

Gestionnaires de placements de premier plan

Groupe de gestion d'actifs GLC Itée

Gestionnaire de placements affilié à la Canada-Vie offrant des fonds autonomes, des solutions de fonds gérées et des fonds de répartition de l'actif, le Groupe de gestion d'actifs GLC (GLC) est un chef de file de l'industrie de la gestion de placements au Canada.

Avec un actif sous gestion de 30 milliards de dollars*, GLC offre une vaste gamme de mandats de placement traditionnels et spécialisés, ainsi que les principaux styles de placement, par l'entremise de ses divisions de gestion de placements distinctes :

- Gestion d'investissements Laketon – équipe de gestion qui adopte un style ascendant axé sur la croissance et se concentre sur les titres de sociétés à forte capitalisation
- Gestion d'investissements GWL (GIGWL) – équipe de gestion qui adopte un style descendant axé sur la croissance et s'intéresse à tous les niveaux de capitalisation
- Gestion des capitaux London – équipe de gestion qui adopte un style ascendant axé sur la croissance à un prix raisonnable et se concentre sur les titres de sociétés à forte capitalisation

L'objectif premier de GLC est d'offrir aux investisseurs des rendements supérieurs à long terme en tirant profit des forces uniques de chacune de ses divisions de gestion de placements. Chaque division – Laketon, GIGWL et Gestion des capitaux London – a des styles, des philosophies et des processus de gestion de placements distincts.

Pour de plus amples renseignements sur GLC, rendez-vous au www.groupeglc.com.

*Au 30 septembre 2011

Avec un actif sous gestion de 30 milliards de dollars, GLC est un chef de file de l'industrie de la gestion de placements au Canada.



Conseillers immobiliers GWL inc.

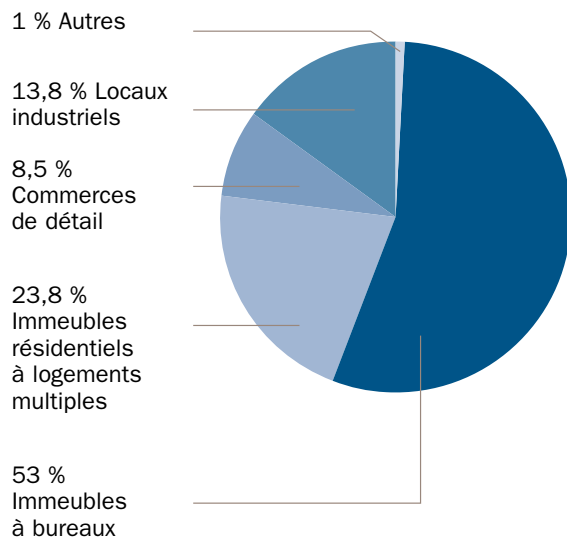
La société Conseillers immobiliers GWL fait partie des plus importantes sociétés de conseillers en placements immobiliers au Canada. Elle compte parmi ses clients certaines des plus importantes caisses de retraite et institutions canadiennes. Les membres de l'équipe de la haute direction de Conseillers immobiliers GWL comptent actuellement, en moyenne, plus de 20 années d'expérience dans le secteur de l'immobilier, notamment en matière d'acquisition, de développement et de gestion de biens immobiliers situés dans quelques-unes des plus importantes villes canadiennes.

Cette société gère le Fonds immobilier canadien de la Great-West, un fonds distinct qui investit dans une sélection variée de biens immobiliers productifs de revenus au Canada. Le Fonds immobilier de la Canada-Vie investit dans des unités de ce fonds. En investissant dans ce fonds, vous ajoutez une catégorie d'actif unique à votre portefeuille de fonds distincts.

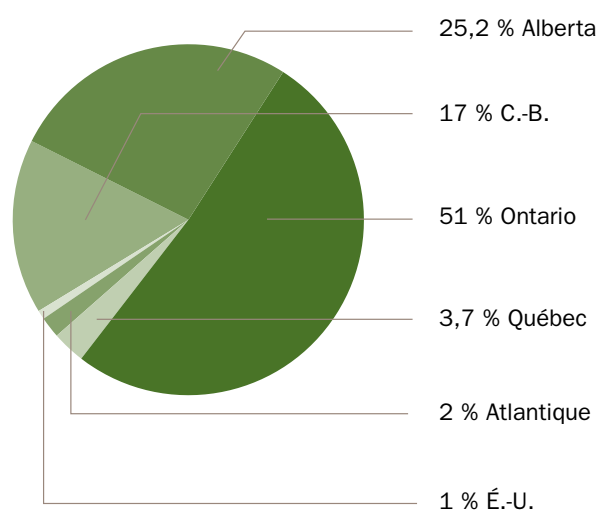
Ce fonds vous permet également de bénéficier du rendement que procure l'investissement dans des biens immobiliers importants, une catégorie d'actif qui n'est habituellement pas accessible à l'investisseur moyen. Le Fonds immobilier de la Canada-Vie a été lancé il y a six ans. Cependant, le fonds sous-jacent, le Fonds immobilier de la Great-West, a été constitué en 1980 et procure depuis longtemps des résultats constants. Les fluctuations des marchés boursiers ont peu d'incidence sur le fonds, ce qui explique la stabilité historique de ses rendements et ce qui en fait un complément idéal pour un portefeuille. Les personnes qui investissent à long terme ont bénéficié d'une croissance de leurs placements.

Portefeuille diversifié selon le type de bien immobilier

Par type



Par région



Valeur marchande brute totale : 2,95 milliards de dollars

Nombre total de propriétés : 114

Il est à noter que les valeurs unitaires et les rendements des placements fluctueront et que le rendement passé n'est pas garant du rendement à venir.

Le total des pourcentages ne correspond pas à 100 en raison de l'arrondissement.

Au 30 septembre 2011

Groupe de solutions de portefeuille

Se concentrer sur la répartition de l'actif

Le Groupe de solutions de portefeuille est chargé de la constitution et de la supervision des fonds de fonds de la Canada-Vie, lesquels sont des portefeuilles composés de fonds sous-jacents. Il détermine et maintient la combinaison des placements en fonction du style de gestion, de la région géographique et de la catégorie d'actif. Le rééquilibrage périodique des portefeuilles permet quant à lui de veiller au maintien des profils de risque. Les fonds d'un portefeuille sont rééquilibrés en fonction de la pondération cible lorsqu'ils dépassent un certain seuil.

Par exemple, si la pondération en actions augmentait en raison d'un rendement positif, des unités de fonds d'actions sous-jacents seraient vendues à un prix supérieur et des unités de fonds à revenu fixe sous-jacents seraient souscrites. Il serait ainsi possible d'atteindre deux objectifs : toucher un rendement en vendant des placements ayant relativement bien performé et acheter des titres peu coûteux qui sont sous-évalués ou n'ont actuellement pas la cote. Le rééquilibrage est effectué en s'assurant que la répartition convient au profil de risque.

Le groupe se consacre à un processus sophistiqué de constitution de portefeuilles et à l'atteinte de rendements solides rajustés en fonction du risque.

Selon **Susan Spence**, vice-présidente et gestionnaire de portefeuille du Groupe de solutions de portefeuille



Les portefeuilles sont élaborés dans le but de donner des résultats qui sont conformes aux profils de risque des investisseurs bien établis. Nous croyons que l'intérêt des clients est mieux servi lorsque le placement est conservé dans un portefeuille bien diversifié qui est rééquilibré systématiquement selon une répartition stratégique de l'actif. Sur une base rajustée en fonction du risque, l'objectif consiste à produire des résultats supérieurs à ceux de l'indice de référence d'un portefeuille.



Modèle de répartition judicieuse de l'actif

La répartition de l'actif est un concept plus simple à expliquer qu'à mettre en application. Lorsqu'il est appliqué convenablement, il permet de concevoir un portefeuille de placements qui procure un rendement optimal compte tenu du profil de risque de l'investisseur. La constitution d'un portefeuille débute par la sélection d'actifs appropriés. Il faut, autant que possible, trouver une combinaison de placements qui se comportent différemment selon les divers cycles du marché. Un portefeuille constitué d'actifs à faible corrélation permettra de réduire les variations de valeur qui peuvent découler de la volatilité du marché.

La mise en application de ce modèle est complexe. Vous devez combiner les bons placements et les diversifier en fonction des catégories d'actif, des régions géographiques, des styles de gestion de placements et des secteurs.

L'équipe du Groupe de solutions de portefeuille comprend très bien ce modèle. Par exemple, à des fins de diversification, elle ajoute le Fonds immobilier de la Canada-Vie, avec d'autres actifs, aux portefeuilles constitués de fonds de répartition de l'actif et de fonds de répartition axés sur le revenu de la Canada-Vie.

Voici pourquoi. Les biens immobiliers :

- Présentent une corrélation faible ou inexistante avec les actions – voir le tableau *Corrélation entre les différentes catégories d'actif*
- Ont, par le passé, offert une meilleure protection contre l'inflation comparativement aux titres à revenu fixe – voir le tableau *Corrélation avec l'indice des prix à la consommation (IPC)**
- Ont un rendement au titre du revenu traditionnellement plus prévisible
- Offrent un potentiel d'appréciation du capital



Qu'est-ce que la corrélation?

La corrélation est une mesure de la tendance qu'a une catégorie d'actif à évoluer en relation avec une autre et est utilisée dans la gestion avancée de portefeuilles. Une corrélation de +1 signifie que deux catégories d'actif se comportent de la même manière et augmentent ou diminuent d'un même montant au même moment. Une corrélation de -1 signifie que les catégories d'actif réagissent d'une manière diamétralement opposée, et une corrélation de 0 signifie qu'elles se comportent d'une manière tout à fait différente.

Le tableau *Corrélation entre les différentes catégories d'actif* démontre la corrélation entre plusieurs catégories d'actif différentes, y compris les biens immobiliers. Une corrélation de +1 signifie que les deux catégories d'actif se comportent de la même manière. Une corrélation de -1 signifie que les catégories d'actif se comportent complètement différemment, et une corrélation de 0 signifie qu'elles réagissent différemment, mais d'une manière aléatoire. Comme il y a de plus en plus de corrélation entre les marchés des capitaux, il est beaucoup plus difficile de trouver des actifs à corrélation négative. Comme vous pouvez le constater, les biens immobiliers sont complètement à droite du tableau et ont une corrélation faible ou négative avec les autres principales catégories d'actif. C'est ce caractère unique qui fait du Fonds immobilier de la Canada-Vie un atout pour bien des portefeuilles. Il est impossible d'affirmer avec certitude que les biens immobiliers ne comportent aucun risque. Ils réagissent tout simplement différemment, d'où leur importance dans la constitution d'un portefeuille diversifié.

Corrélation entre les différentes catégories d'actif*

Indice	S&P/TSX	S&P 500	EAE0	Marchés émergents	Indice obligataire universel DEX	Biens immobiliers**
Indice composé S&P/TSX		0,69	0,72	0,69	0,01	0,17
S&P 500			0,77	0,69	0,11	0,02
Europe, Australasie et Extrême-Orient (MSCI EAE0)				0,57	0,04	-0,04
Marchés émergents					0,20	-0,03
Indice obligataire universel DEX						0,18
Biens immobiliers**						

*Source : Mercer MPA, données fondées sur les rendements totaux en dollars canadiens pendant une période de 20 ans se terminant le 31 décembre 2010.

**Données sur les biens immobiliers fondées sur le rendement réel du Fonds immobilier de la Canada-Vie pendant la même période.



Suivre le rythme de l'inflation

Le fait de disposer d'un portefeuille constitué de catégories d'actif à faible corrélation contribue à protéger vos placements, mais il est aussi important de s'assurer que ces derniers suivent au moins le rythme de l'inflation. Il vous faut un portefeuille qui possède ces deux caractéristiques.

Parmi les éléments dans le tableau ci-contre, le Fonds immobilier de la Canada-Vie est celui qui possède la corrélation la plus forte avec l'inflation, laquelle est mesurée d'après l'indice des prix à la consommation (IPC). Cela signifie que son rendement suit davantage les fluctuations de l'inflation que les actions canadiennes, les actions américaines ou les obligations.

*Corrélation avec l'indice des prix à la consommation (IPC)**

Indice	Corrélation
Fonds immobilier de la Canada-Vie	0,27
Indice composé S&P/TSX	0,15
S&P 500	-0,03
Indice obligataire universel DEX	-0,12

*Source : Mercer MPA, données fondées sur les rendements totaux en dollars canadiens pendant une période de 25 ans se terminant en mars 2011.

Songez aux polices de fonds distincts de la Canada-Vie lorsque vous constituez des portefeuilles

En choisissant les solutions de fonds de fonds de la Canada-Vie, vous profitez des connaissances du Groupe de solutions de portefeuille pour la constitution de votre portefeuille.

Si vous avez un portefeuille conçu sur mesure, prenez en considération la façon de faire du Groupe de solutions de portefeuille et ajoutez-lui le Fonds immobilier de la Canada-Vie, dans une proportion de six à dix pour cent, selon votre profil de risque, pour améliorer la corrélation d'ensemble au sein de celui-ci.



Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada-Vie et ses produits, visitez notre site Web au www.canadavie.com

La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, 330, avenue University,
Toronto (Ontario) M5G 1R8

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Ensemble, on va plus loin^{MC}